

# Revue de presse #50



Auteur: Damon / Voix d'Exils.

**Sous la loupe : En route vers la naturalisation de 11 millions de sans-papiers aux États-Unis / Frontex dans le collimateur des ONG / Une vague de froid frappe les migrants en Grèce**

**En route vers la naturalisation de 11 millions de sans-papiers aux États-Unis**

SudInfo, le 18 février 2021

Le 18 février, les démocrates ont présenté au Congrès américain l'ambitieux projet de réformes en matière d'immigration soutenu par le nouveau président Joe Biden. A cet effet, le sénateur du New Jersey – Robert Menendez – l'un des coauteurs du projet de loi a soutenu que les personnes migrantes sont des travailleurs et travailleuses sans lesquels l'économie du pays ne pourrait pas fonctionner. Par conséquent, il est temps de faire sortir de l'ombre 11 millions de sans-papiers souligne-t-il. Pour rappel, le projet de loi proposé prévoit d'ouvrir la voie vers la citoyenneté américaine à près de 11 millions de personnes en situation irrégulière. La réforme ouvrirait également le chemin de la naturalisation aux « Dreamers », ces quelques 700'000 jeunes adultes entrés clandestinement aux États-Unis pendant leur enfance.

## **Frontex dans le collimateur des ONG**

**RTBF, le 17 février 2021**

Dans un rapport documenté fourni par l'ONG grecque Legal Center Lesbos, il est soutenu que l'Agence européenne de surveillance des frontières (Frontex) a enfreint le droit européen et a violé la Convention de Genève de 1951 relative aux droits des réfugiés. Ainsi, selon le rapport, l'Agence européenne est non seulement accusée d'être complice de violences à l'encontre des personnes migrantes en mer Égée et en Grèce, mais aussi d'avoir échoué à rendre compte de manière transparente, fidèle et exacte les circonstances et le nombre de refoulements dans lesquels elle est impliquée. Par conséquent, l'ONG demande la cessation des activités de l'agence en mer Égée. Dans la même lignée, l'ONG allemande Mare Liberum a fait état d'une escalade inédite des refoulements de personnes migrantes en mer Égée en 2020 impliquant également Frontex. Pour le porte-parole de Frontex, Chris Borowski, le recours de ces ONG est basé sur des allégations non prouvées et semble faire partie d'une

intention plus large visant à affaiblir la solidarité européenne. Ce dernier rappelle également qu'aucune preuve de violation des droits de l'Homme n'a été apportée par une enquête interne ni par un rapport préliminaire d'un groupe de travail spécial désigné par le Conseil d'administration. Le gouvernement grec a de son côté toujours nié et a qualifié les accusations de fausses.

## **Une vague de froid frappe les personnes migrantes vivant dans les camps grecs**

**InfoMigrants, le 16 février 2021**

Les conditions de vie des personnes migrantes en Grèce se sont compliquées suite à une vague de froid qui a touché le pays. Ainsi, le camp de Malakasa à Athènes, où vivent plus de 1'500 personnes – dont 700 enfants – a été submergé par la neige. L'eau et l'électricité ont été coupés. Même constat dans le camp athénien d'Eleonas. Mahmoud, un demandeur d'asile afghan, qui vit dans le camp de Diavata à Thessalonique, dans le nord du pays, témoigne des mêmes conditions météo. « On m'a attribué une place dans un conteneur. Il fait moins froid à l'intérieur, c'est vrai, mais dès qu'on sort, on se met à grelotter. Cette année l'hiver est glacial, c'est l'enfer pour ceux qui dorment sous les tentes », raconte-t-il à InfoMigrants. Inquiète, la section grecque de L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (le HCR) a offert des radiateurs dans les camps à travers le pays. Le gouvernement grec se veut quant à lui plus rassurant, en assurant que personne n'est en danger dans le camp situé sur l'île de Lesbos.

**Masar Hoti**

**Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils**